



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 14 FEVRIER 2023

En exercice : 13 Le 14 février 2023 , le Conseil d'Administration, légalement convoqué à
Présents : 9 18h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane
Votants : 10 DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, BEGUERY, DESCAMPS, DIL, LE MANACH, MENDES, VALLEE et Messieurs LEK, LIGNEUX

Absents : M. LACOUX pouvoir à Mme DECERLE, Mme LE BRETON, Mme VIVIER, M. MARTINS DELGADO

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N°3	BOURSES CITOYENNES
-----	--------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation de 3 dossiers du dispositif de bourse citoyenne

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

Accorde l'attribution de 2 bourses de 150 € et 1 bourse de 100 € (10h effectuées) aux jeunes bouffémontois en échange de 15h de bénévolat pour le centre social.

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Viviane DECERLE

